

Dijon : Polémique et propagande orchestrées !



Pourquoi la provocation a été clairement orchestrée lors de cette sortie périscolaire au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et sans aucune empathie pour les enfants qui ont servi de cheval de Troie ?

La réponse est simple, c'est de la responsabilité directe des députés et des sénateurs, réunis en commission mixte paritaire le 13 juin 2019, qui se sont accordés pour supprimer un amendement visant à interdire le voile pour les femmes lors des sorties scolaires. Les partisans du multiculturalisme ne peuvent que crier victoire...

« Le voile islamique restera finalement autorisé lors des sorties scolaires ».

La militante Sihame Assbague, qui se définit comme une « féministe intersectionnelle », considère que ce n'est là « qu'une bataille » et félicite « toutes les organisations qui

se sont mobilisées ». »

L'argumentation avancée par ceux qui posent les jalons de cet islam politisé et conquérant est simpliste d'hypocrisie, et vient tristement, dramatique et par félonie républicaine d'un élu : « L'élu municipal de Saint-Denis, Madjid Messaoudene, qui se décrit comme un « racisé », s'est lui aussi réjoui de la décision de la CMP : « Une victoire face à l'islamophobie galopante visant à instrumentaliser la laïcité à des fins d'exclusion. » ».

Source

: <https://www.google.com/amp/s/francais.rt.com/france/62947-voile-islamique-sera-finalement-autorise-lors-sorties-scolaires/amp>

Pourtant, les signes ostentatoires au sein d'une assemblée ne sont plus présents depuis fort longtemps, et pour rappel :

Le chanoine Kir (1876 – 1968) fut le dernier prêtre député à avoir porté la soutane sur les bancs de l'Assemblée nationale :

Source

: <https://fr.aleteia.org/2018/01/25/quand-la-soutane-siégeait-à-l'assemblée-nationale/>

Autre rappel, bien plus récent, du respect de la laïcité venant de la religion catholique :

L'aumônier de l'Assemblée, un curé très politique qui ne met pas un pied à l'Assemblée nationale, pourtant le père Stalla-Bourdillon a son bureau, à 300 mètres de l'hémicycle !

Source

: <https://www.google.com/amp/s/amp.lefigaro.fr/politique/le-scandale/2015/08/05/25001-20150805ARTFIG00236-l-aumonier-de-l-Assemblée-un-curé-tres-politique.php>

Devenu apartite, ou si vous préférez sans parti et sans

étiquette, pas besoin d'être encarté pour aimer, mais aussi défendre son pays. Il faut préciser que les instances de Nanterre et Marine Le Pen ont bien lâché leur élu, Julien Odoul !

https://www.google.com/amp/s/www.libération.fr/amphtml/direct/élément/meme-marine-le-pen-voudrait-quodoul-se-taise_104009/

<http://www.thomasjoly.fr/2019/10/voile-au-conseil-régional-de-bourgogne-la-minable-direction-du-rn-lache-julien-odoul.html>

La loi est la loi ! Ah mince, c'est une réplique de science-fiction du juge Dredd ; il n'en reste pas moins que c'est une provocation orchestrée par ceux qui véhiculent cet islam politisé et conquérant en se servant avec cynisme de nos lois, mais surtout de l'abrutissement des dhimmis* politicards...

L'erreur de Julien Odoul, pour les bien-pensants et la cour nanterrienne RN, est d'avoir osé parler de voile. Il aurait dû dire qu'au sein des bâtiments représentant la République où la laïcité prime, cette provocation n'avait pas lieu d'être, car venir avec un hijab noir, drapeau reconnu des intégristes musulmans, montre le désir de conquérir la France et l'Europe en sus de la destruction de notre civilisation par le Nom !

Le voile islamique n'est pas un phénomène de mode, non ce n'est pas une couleur que l'on porte, non ce n'est pas une obligation religieuse, c'est un asservissement de la femme par une idéologie intégriste qui n'a rien à voir avec notre logique française et civilisationnelle.

Il est clair que le voile est aujourd'hui directement affilié à une montée de l'intégrisme, car les intégristes s'en servent comme étendard... « Le voile n'est pas islamique » mais « islamiste ! », ce n'est pas de moi, mais de Mohamed Sifaoui.

Bien que je ne boirai jamais le thé avec lui, car pratiquant la taqîya** politique, je suis en phase avec ce dernier sur ce constat !

Source

: <https://www.google.com/amp/s/www.rtl.fr/actu/ébats-societe/le-voile-n-est-pas-islamique-mais-islamiste-selon-mohamed-sifaoui-7798364962/amp>

Je terminerai cette publication par cette phrase d'Élisabeth Badinter que je partage totalement, même si je suis catholique non pratiquant : « Je ne pardonne pas à la gauche d'avoir abandonné la laïcité » .

Source

: <https://www.marianne.net/politique/elisabeth-badinter-je-ne-pardonne-pas-la-gauche-davoir-abandonne-la-laicite>

Mais une question s'impose face à une mobilisation de soutien de cette pauvre femme voilée... Qui est-elle vraiment, est-elle membre du conseil d'administration d'un club de boxe proche des islamistes ? C'est en tout cas les arguments et preuves apportés par fdesouche.com !

Sans oublier l'illogisme d'une loi bafouée, pas de revendications religieuses ou signes ostentatoires au sein des écoles de la République, mais autorisées et cautionnées pour les sorties scolaires ??? Cherchez l'erreur...

Source

: <http://www.fdesouche.com/1279691-la-mere-voilee-du-conseil-regional-membre-du-conseil-dadministration-dun-club-de-boxe-proche-des-islamistes>

Pas de racisme, ni de xénophobie non plus par ces propos, et cette publication de ma part... C'est juste du réalisme, face à un refus de soumission imposée !

Alain Barnier

Nota : L'accompagnement périscolaire et signes religieux, que dit la loi :

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-778580E.htm>

LA PRATIQUE DU PORT DU VOILE INTÉGRAL SUR LE TERRITOIRE NATIONAL :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2262.asp>

(*) Dhimmi (en arabe : ذمّـي) est un terme historique du droit musulman qui désigne les sujets non musulmans d'un État sous gouvernance musulmane, liés à celui-ci par un « pacte de protection » discriminatoire.

(**) La taqîya peut être définie comme « la « dissimulation des opinions religieuses » légalement autorisée pour les musulmans en cas de contrainte ou de grave danger. » La source de la taqîya étant le texte coranique, son principe est « général en Islam ».